

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA ROCHELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 28 MARS 2024

Sous la présidence de : Monsieur Jean-François FOUNTAINE

Autres membres présents : Madame Danièle CARLIER-MISRAHI - Madame Anne-Marie BAUDON – Madame Catherine MARCY - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Monsieur Vivien JULHES - Madame Chantal MURAT - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Madame Anne de CHALENDAR - Monsieur El Abbès SEBBAR- Monsieur Jean-Claude COSSET - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX - Madame Françoise COHEN - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Delphine CHARIER.

Étaient absents/excusés : Madame Aya KOFFI (pouvoir à M. COSSET) - Madame COOCHE (remplacement en cours)

Secrétaire de séance : Madame Catherine MARCY

Dates de convocation..... 24 mars 2024

N° 8 : Débat d'orientation budgétaire pour le budget 2024

- Vu** le code général des collectivités territoriales notamment les articles L2312-1 prévoyant un débat sur les orientations générales du budget dans les villes de 3500 habitants et plus ;
- Vu** l'arrêté du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et compte M57 applicable aux collectivités territoriales, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;
- Vu** le règlement budgétaire et financier du CCAS adopté le 22 décembre 2023 ;
- Vu** le rapport d'orientation budgétaire présenté aux administrateurs du CCAS ;

Considérant que le débat doit se tenir dans les deux mois précédent l'examen du budget ;

Monsieur le président expose le contenu du rapport d'orientation budgétaire. Ainsi, acte est donné de la tenue du débat d'orientation budgétaire prévu par l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et ce dans le cadre de la préparation budgétaire de l'exercice 2024.

Au cours de ce débat, le conseil d'administration a notamment examiné l'environnement financier entourant la préparation budgétaire (évolutions envisagées des recettes et des dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement), les orientations budgétaires, les informations relatives à la structure des effectifs, ainsi que les actions portées par le CCAS devant bénéficier d'une priorité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

A débattu sur les orientations budgétaires pour le budget 2024.

Pour Extrait certifié conforme

Le Président du CCAS,
Jean-François FOUNTAINE